



REPUBLIQUE D'HAÏTI

**MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE DES RESSOURCES NATURELLES ET DU DÉVELOPPEMENT RURAL  
(MARNDR)**

**Systeme de subventions à la demande testé dans 6 communes pilotes (Camp-Perrin, Thiotte, Les Cayes, Chantal, Maniche, Grande Rivière du Nord) correspondant aux aires d'intervention des opérations financées par la BID et la BM.**

**ETAT D'AVANCEMENT CONSOLIDE**

Damien, Septembre 2013

## SOMMAIRE

INTRODUCTION .....	1
I. SITUATION DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA SUBVENTION A DATE .....	1
1.1.- Zones d'intervention et spéculations couvertes .....	1
1.2.- Stratégies mises en œuvre.....	2
1.3.- Activités et produits.....	3
1.4.- Appréciation des effets.....	5
II. COMMENTAIRES GENERAUX.....	6
III. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS.....	6
ANNEXE .....	7
Annexe 1- : Etat détaillé des subventions accordées par PMDN.....	8
Annexe 2- : Etat détaillé des subventions accordées par RESEPAG .....	18
Annexe 3- : Etat détaillé des subventions accordées par SECAL .....	26
Annexe 4- : Etat détaillé des subventions accordées par PTTA.....	29

## INTRODUCTION

La problématique de l'accès aux intrants agricoles par les agriculteurs haïtiens constitue, depuis tantôt deux décennies, une source de préoccupation pour les autorités étatiques du secteur agricole qui ne ménagent aucun effort pouvant amener à des solutions appropriées et durables. D'une stratégie de subvention de l'offre, où l'Etat lui-même s'est érigé en importateur et fournisseur, les autorités actuelles du Ministère de l'Agriculture des Ressources Naturelles et du Développement Rural (MARNDR), jugeant cette approche insoutenable et défavorable à la dynamisation du marché des intrants, fragilisant les initiatives du secteur privé, ont décidé de doter le secteur d'une politique de subvention des intrants agricoles à partir de 2014, avec un retrait total de l'Etat des circuits d'importation et de distribution, mais celui-ci se gardera tout de même un certain pouvoir de régulation et de contrôle. Dans l'intervalle, une stratégie transitoire de subvention des intrants a été élaborée et mise en œuvre depuis la fin de 2012, à travers un ensemble de programmes. Cette stratégie est fondée sur la « *subvention à l'offre sans importation ni distribution directes par l'Etat* ».

Afin d'identifier et de tester les mécanismes et les activités appropriés devant constituer les inputs de la politique de subvention des intrants, le projet *Renforcement des Services publics Agricoles* (RESEPAG), financé par la Banque Mondiale (BM) à hauteur de 5 millions de dollars américains sur une période de quatre (4) ans (avril 2010-juin 2014), le *Programme de Mitigation des Désastres Naturels* (PMDN) financé par la Banque interaméricaine de développement (BID) à hauteur de 30 millions de dollars américains sur une période de cinq (5) ans (2009-2014) et le *Programme de Transfert des Technologies* (PTTA) financé par le Programme Mondial d'Agriculture et de Sécurité Alimentaire (GAFSP) et de la Banque Interaméricaine de Développement (BID) à hauteur de 40 millions de dollars américains sur une période de cinq (5) ans (Octobre 2011-Octobre 2016) ont été nommément cités comme faisant partie de la base expérimentale de cette stratégie de transition. Un autre projet, le projet *Sécurité Alimentaire* (SECAL), financé par l'Agence Française de Développement et l'Union Européenne à hauteur de 16.5 millions de dollars sur une période de trois (3) ans (2013-2016), a également utilisé le même mécanisme des incitations. Ces quatre (4) projets ont tous adopté une démarche de subvention à la demande via un système de vouchers, avec le double objectif d'inciter les producteurs à appliquer des paquets techniques propres à stimuler le rendement et de permettre à ces derniers d'avoir accès à temps aux intrants et services agricoles essentiels à leurs activités de production.

Ce document se veut une présentation synthétique et analytique des activités de subvention à la demande réalisées par ces quatre (4) projets, le RESEPAG, le PMDN, le PTTA et le SECAL jusqu'à aout 2013.

## I. SITUATION DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA SUBVENTION A DATE

### 1.1.- Zones d'intervention et spéculations couvertes

L'exercice de subvention à la demande a démarré dans quatre (4) département géographiques, soient le Sud, le Sud'Est, le Nord et le Nord'Est. En termes de couverture, il y a lieu de constater que trois (3) des quatre (4) projets (RESEPAG, PMDN et SECAL) interviennent dans le département du Sud. Deux (2) projets (PTTA et PMDN) interviennent dans le Nord, seul RESEPAG intervient dans le Sud'Est et PTTA conduit des actions dans le Nord et le

Nord'Est. Les spéculations culturelles concernées par les subventions sont : Haricot (RESEPAG), maïs (RESEPAG, SECAL) et les systèmes agro-forestiers à base de café, cacao, anacardier, etc. (PMDN, RESEPAG).

Aucun changement de zones n'a eu lieu par rapport la programmation des projets. Pour les projets qui se croisent dans un même département, comme c'est le cas pour PMDN, RESEPAG et SECAL dans le département du Sud, il s'est relevé, d'une part, une certaine complémentarité des activités et d'autre part une continuité dans les opérations. SECAL a intégré et même prolongé les opérations de RESEPAG, ce qui démontre un certain niveau de coordination entre ces deux projets intervenant dans la plaine des Cayes.

La table suivante présente les projets, les aires d'interventions et les spéculations culturelles auxquelles ils se sont intéressés au cours des activités conduites.

**Table 1: Projets, zones d'intervention et spéculations culturelles subventionnées**

Projets	Département d'intervention	Aires/Communes touchées	Spéculations culturelles subventionnées
RESEPAG1	Sud	Cayes et Camp Perrin	- Haricot (Campagne d'hivers de novembre 2012 - février 2013) - Maïs (Campagne de printemps de mars/avril - juillet/août 2013)
	Sud'Est	Thiotte	- Filière Café
PMDN	Sud	Bassins versants Ravine du Sud et Cavaillon	- Systèmes agro-forestiers à base de café maïs, de cacao
	Nord	Bassin versant Grande Rivière du Nord	- Systèmes agro forestiers à base de cacao, de café, d'igname, d'anacardier, de bois d'œuvre et de fruitiers.
PTTA	Nord	-	- -
	Nord-Est	-	- -
SECAL	Sud	Plaine des Cayes (Camp-Perrin, Cayes, Torbeck)	- Maïs (campagnes de printemps et d'été 2013)

## 1.2.- Stratégies mises en œuvre

Sur le plan stratégie d'intervention, il n'y a pas de différence notable entre les projets, sinon que de légère variation dans les modes opératoires, les séquences et l'ordonnancement des activités. Le nœud central de la stratégie adoptée consistait à subventionner la demande au moyen de coupon (voucher) pour l'acquisition des services et des intrants et l'adoption de paquets techniques agricoles.

Le projet RESEPAG, le plus avancé dans la mise œuvre de cette stratégie a eu le temps d'aller jusqu'à une évaluation de ses effets immédiats dont l'adoption par d'autres projets, notamment PMDN, SECAL, PTTA, également objets de ce rapport. Aussi, conviendrait-il bien de reprendre les étapes principales du processus de subvention à la demande avec le système de coupon. Il s'agit d'un processus à quatre (4) phases, dont :

- une phase de sensibilisation.
- une phase d'enregistrement. constitution registre des agriculteurs et des fournisseurs de biens et services).

- une phase d'octroi des incitations, par l'intermédiation d'un établissement commercial financier. La Banque Nationale de Crédit (BNC), celle-ci recouvre les coupons des producteurs, et rembourse les fournisseurs de services.
- une phase d'accompagnement technique par un prestataire de services chargé d'encadrer les agriculteurs pour l'adoption de paquets techniques.

Les principales activités menées par les différents projets sont décrites dans la sous section suivante.

### 1.3.- Activités et produits

Comme, signalé précédemment, du point de vue stratégique c'est quasiment la même approche qui a été utilisée par les différents projets. Tel que démontré dans la Table 2 suivante, les types activités mises en œuvre varient très peu ; ce sont des activités de sensibilisation dans les localités cibles, la mise au point des paquets techniques, la constitution des registres de producteurs et de fournisseurs, la distribution des vouchers et le suivi-post distribution. Tous les projets ont eu recours à un intermédiaire financier unique, la Banque Nationale de Crédit (BNC), qui recouvre les coupons des producteurs et rembourse les fournisseurs de services.

**Table 2: Activités conduites par les projets et produits obtenus**

Projets	Activités principales	Produits
RESEPEG1	<ul style="list-style-type: none"> <li>• sensibilisation</li> <li>• constitution des registres d'agriculteurs et de fournisseurs</li> <li>• constitution des paquets techniques</li> <li>• distribution des incitations</li> <li>• Suivi post-distribution</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Registre National d'Agriculteurs (RNA) : 3.400 enregistrements pour la plaine des Cayes, Thiotte, 4.500 enregistrements à Thiotte</li> <li>• Registre des fournisseurs : 315 enregistrements pour la plaine des Cayes et 16 enregistrements à Thiotte</li> <li>• Distribution de 2.720 incitations portant sur environ 2.039 hectares, dans les filières productives haricot, maïs (Plaines des cayes) et café (Thiotte)</li> <li>• 1674 agriculteurs touchés</li> </ul>
PMDN	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Etablissement des paquets techniques</li> <li>• constitution des registres d'agriculteurs et de fournisseurs (+ système informatique de gestion)</li> <li>• constitution des paquets techniques</li> <li>• distribution des incitations</li> <li>• Distribution des vouchers</li> <li>• Suivi post-distribution</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Registre agriculteurs (8000 enregistrements)/ fournisseurs (180 enregistrements) (SIGI en construction)</li> <li>• six paquets techniques est établis (avec consensus)</li> <li>• Distribution de 1700 incitations portant sur 711 hectares, dans la protection des zones agro-écologiques à base de café, cacao, etc. dans les bassins versants de Grande-Rivière, de Ravine du Sud et de Cavaillon.</li> <li>• 2955 coupons sous impression</li> </ul>
PTTA*	<ul style="list-style-type: none"> <li>• ???</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• ???</li> </ul>
SECAL	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Valorisation du registre des agriculteurs de RESEPEG pour la plaine des Cayes</li> <li>• Etablissement des paquets techniques</li> <li>• distribution des incitations</li> <li>• Suivi post-distribution</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Distribution 748 incitations, portant sur 438 hectares, dans la filière de production de maïs</li> <li>• 748 agriculteurs touchés</li> </ul>

\* Le projet PTTA est en phase de démarrage avec des contrats déjà signés avec des prestataires de services identifiés et certaines actions préalables en cours.

Sauf pour le PTTA qui est à une phase de lancement de ses activités dans le cadre de la mise en œuvre des incitations, les trois (3) autres projets ont pu au moins subventionner une campagne agricole (RESEPAG, SECAL) ou compléter un processus de subvention (PMDN). Dans l'ensemble, environ 64.4 millions de gourdes sont déjà dépensées dans l'octroi d'incitations à près de 4142 agriculteurs dans les départements du Nord, du Sud et du Sud'Est.

Via ce mécanisme, lors des campagnes Hivers 2012, Printemps et Été 2013, environ 2400 hectares de terre ont pu être emblavés en haricot ou en maïs, en particulier dans la plaines des Cayes et à Thiotte, par les interventions de RESEPAG et de SECAL ; le PMDN a pu renforcer les systèmes agro-écologique sur environ 711 hectares dans trois bassins versants, Grande Rivière du Nord, Cavaillon et Ravine du Sud (Table 3 et Table 4).

**Table 3: Etat de la distribution globale des incitations par les projets**

Projets	Nombre d'incitations accordées (unité)	Nombre de vouchers distribués (unité)	Nombre d'agriculteurs touchés (personne)	Montant total des incitations (HTG)	Superficies concernée (ha)	Montant moyen/hectare (HTG/ha)
RESEPAG1	2720	7242	1694	23.847.000	2.039	11.695
PMDN	1700	4585	1700	35.297.670	711.5	49610
PTTA	-	-	-	-	-	-
SECAL	748	?	748	5,250,000	438	11986
<b>Total</b>	<b>5168</b>	<b>11827</b>	<b>4142</b>	<b>64.394.670</b>	<b>3.188,5</b>	<b>-</b>

**Table 4: Distribution des incitations par département et par commune**

Projets	Département du Sud		Département du Nord	Sud'Est	Nord'Est	Total incitations par projet
	Plaines des cayes	Bassin Versant Ravine du Sud et Cavaillon	Bassin versant Grande Rivière du Nord	Thiotte	?????	
RESEPAG1	2.414*	N/A	N/A	306	N/A	2720
PMDN	N/A	1100	600	N/A	N/A	1700
PTTA	N/A	N/A	-	N/A	-	-
SECAL	748	N/A	N/A	N/A	N/A	748
<b>Total</b>	<b>3162</b>	<b>1100</b>	<b>600</b>	<b>306</b>	<b>0</b>	<b>5168</b>

\*1388 incitations au moment de la campagne de printemps 2013  
1026 incitations au moment de la campagne d'hivers 2012

Comparant les montants à l'hectare des incitations accordées par les projets, on enregistre : un écart de 291 HTG entre RESEPAG et SECAL, un écart d'au moins 38000 HTG entre PMDN et les deux premiers pris séparément. Les raisons de la faible différence entre RESEPAG et SECAL peuvent être diverses. Ces deux (2) projets partagent les mêmes aires d'intervention, ils subventionnent les filières productives agricoles saisonnières, haricot, maïs. Par rapport à PMDN, l'importance de l'écart avec les deux autres projets peut s'expliquer par la différence des types d'activités, probablement, à un moindre niveau, par la différence géographique. Toutefois, pour

des conclusions plus consistantes, il faudra une réflexion plus profonde et conjointe des projets, à un moment où ces derniers sont estimés avoir une certaine maturité et que tous les aspects ont pu être véritablement évalués.

#### 1.4.- Appréciation des effets

La stratégie d'attribuer une subvention à la demande a eu des effets immédiats. A priori, c'est une prise en charge directe d'une partie du coût de production pour l'agriculteur. Le projet RESEPAG a estimée l'incitation attribuée à environ 32% du coût de production pour les agriculteurs de la plaine des Cayes. L'attribution d'un certain niveau de pouvoir d'achat aux agriculteurs, la visibilité créée par les projets pour les fournisseurs de services auraient insufflé un certain dynamisme sur le marché des services et des intrants agricoles et sans nul doute ont contribué à une augmentation du chiffre d'affaire des fournisseurs et à un accès à temps des producteurs aux services de qualité essentiels à leur activité de production. Les incitations auraient favorisé le respect de l'application des paquets techniques préconisés et les effets sur le rendement ont été estimés positifs et significatifs par RESEPAG ainsi que SECAL. Toutefois, il n'y a pas eu des informations sur les effets directs sur les comptes d'exploitation des agriculteurs ; c'est peut-être l'un des aspects importants qui mériterait d'être approfondi pour apprécier les effets sur le revenu du paysan.

Les constats globaux de la pratique des incitations et de la subvention des intrants et services agricoles sont plutôt positifs. Néanmoins, certaines faiblesses et contraintes ont été également révélées et mises en évidence dans la matrice SWOT de la Table 5 ci-dessous.

**Table 5: Matrice d'analyse du SWOT**

<b>Force</b>	<b>Faiblesse</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Accès plus facile et rapide aux intrants et services de base pour les agriculteurs.</li> <li>• Application des paquets techniques successibles d'accroître le rendement agricole, d'où une possibilité d'augmentation de la production agricole (incidence direct sur la sécurité alimentaire).</li> <li>• Mise en présence des fournisseurs et producteurs</li> <li>• Banque de données sur les producteurs et les fournisseurs</li> <li>• Tendance vers l'autonomisation des producteurs (en lieu et place de l'assistanat) par cette subvention.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'adoption du système de voucher demande une augmentation des activités de suivi technique et administratif</li> <li>• Manque de confiance de certains fournisseurs au système de voucher</li> <li>• Certains fournisseurs donnent des semences de mauvaise qualité</li> <li>• Manque/absence de fournisseurs de semences de qualité</li> <li>• Disponibilité parfois limitée des fertilisants dans les zones d'intervention (en quantité et en qualité)</li> <li>• manque de respect par les agriculteurs bénéficiaires du paquet technique prôné par les projets.</li> <li>• Pas d'information sur l'évolution des comptes d'exploitation pour les effets effectifs sur le revenu paysan</li> </ul>
<b>Opportunité</b>	<b>Menace</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Crédibilité des producteurs vis-à-vis du système bancaire (notamment avec l'intermédiation assurée par la BNC), la bancarisation des exploitants agricoles peut donner lieu à des perspectives d'accès au crédit ;</li> <li>• Régularisation de la situation des exploitations agricoles et la filière des fournisseurs et distributeurs privés et associatifs dans la perspective des programmes de développement sectoriel.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Arrêt des subventions (cassure de la dynamique amorcée dans l'application des paquets techniques susceptibles d'accroître le rendement).</li> <li>• La problématique du morcellement des terres risque de constituer un véritable frein à la dynamisation de la production.</li> </ul>

## II. COMMENTAIRES GENERAUX

- *Par rapport aux mécanismes adoptés par les différents projets*

Tous les projets ont pratiquement adopté la stratégie de subvention à la demande. Il y a là une opportunité d'améliorer le processus et tendre vers une standardisation, sans toutefois nier les spécificités géographiques et liées aux types d'activités elles-mêmes. En dépit de toute la valeur d'une approche pour le paysan haïtien, sans cesse acculé par les contraintes socio-économique inhibitrices de l'amélioration de la productivité et de l'augmentation de la production sur les exploitations, on ne peut se passer de poser le caractère temporaire de la stratégie. Donc à ce titre, un arrêt prématuré de la subvention peut stopper les efforts en cours et annihiler les progrès accumulés. Certes, l'Etat n'a pas la capacité infinie de continuer dans cette approche, d'autant plus qu'elle s'inscrit dans une perspective de retrait de l'Etat du marché des services et des intrants, du moins de l'importation et de la distribution, il faudra temporiser les décisions et garantir dans la mesure du possible les acquis positifs et les perpétuer dans une démarche d'amélioration continue.

- *Par rapport au niveau d'alignement à la stratégie de transition de subvention des intrants agricoles*

Les efforts pour garder la cohérence avec la stratégie de transition sont positifs. Cependant, il reste beaucoup à faire dans la constitution des données de base sur les agriculteurs et les fournisseurs (registres nationaux), la purification de ces données, leur vulgarisation et finalement leur adoption comme instruments dans la planification du développement du secteur agricole, en d'autres termes du monde rural. Peut-être, ce commentaire est un peu exagéré étant donné l'état embryonnaire de cet exercice, mais, il trouve son sens en attirant l'attention sur cet outil de planification qui devrait être déjà en place. C'est ou ce sera un élément central dans le cadre de la politique nationale de subvention des intrants et des services agricoles.

## III. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

Les réalisations en cours sont encourageantes. Les points forts clefs concernent le niveau satisfaisant d'application des paquets techniques. Ceci pourrait confirmer que le déficit technique dont font face les exploitations agricoles est en corrélation avec les difficultés financières et leur faible niveau de connaissance sur les technologies agricoles innovantes et productives.

Si tous les projets ont opté pour la stratégie de subvention à la demande, c'est dans la perspective de trouver des inputs pour le design de la politique nationale de subvention des intrants agricoles qui doit voir le jour en 2014. Il est encore trop tôt pour confirmer ou infirmer la validité et la pertinence d'une telle approche, étant donné que tous les projets en sont en phase expérimentale et que les résultats concrets sur la production des exploitations et le revenu des producteurs doivent encore se faire attendre. Il faut donc donner un peu plus de temps aux projets pour roder et consolider leur système. Par ailleurs, chaque projet construit et conforte ses pratiques spécifiques de subvention, même quand la stratégie globale reste la même, dans la ligne de la stratégie de transition ; tous, cependant, doivent, via un espace de concertation, au rythme qui leur convient, capitaliser et systématiser les pratiques qui valent et à perpétuer.



## ANNEXE

## **Annexe 1- : Etat détaillé des subventions accordées par PMDN**

### **INTRODUCTION**

Dans le cadre de la mise en œuvre du Programme de Mitigation des Désastres Naturels (PMDN) par le MARNDR, sous financement de la BID, il est prévu des appuis financiers directs aux agriculteurs à travers sa Composante 2 intitulée « Appuis directs à la promotion d'une agriculture durable dans les bassins versants ». Cette composante consiste à octroyer des aides financières directes aux exploitants agricoles des trois bassins versants du Programme: Grande Rivière du Nord, Ravine du Sud et Cavaillon, dûment enregistrés et qui s'engagent à modifier leurs pratiques et à opter pour des techniques de production qui protègent les ressources naturelles et génèrent des revenus, en améliorant la couverture végétale par un reboisement intelligent. Les aides financières sont octroyées par le biais de coupons d'incitations (vouchers) qui permettent d'acquérir auprès de fournisseurs agréés, les biens et services agricoles nécessaires pour l'adoption des techniques de production.

Le Programme avait prévu dans son plan opérationnel annuel (POA) 2013, de fournir des subventions à 3500 agriculteurs dans les trois bassins versants sus-indiqués pour l'acquisition de biens et services agricoles. Il s'agit à travers du présent document : de faire un état de la situation du système de subventions mis en œuvre par le PMDN à partir de l'état d'avancement des activités de sa Composante 2 pour le semestre janvier-juin 2013, de souligner les problèmes constatés tout en présentant quelques recommandations.

### **I.- STRATEGIE DE MISE EN ŒUVRE DES ACTIVITES**

Pour la mise en œuvre des activités, le Programme s'appuie sur une démarche participative où les besoins en renforcement (incitations et formations) sont définis par les communautés bénéficiaires avec l'assistance d'une équipe d'appui fonctionnelle composée des directions départementales agricoles, d'un Opérateur de zone, d'un Intermédiaire financier et de prestataires (fournisseurs) de produits agricoles et services techniques (PST) appuyant le MARNDR et la coordination du PMDN.

### **II.- ETAT D'AVANCEMENT DES ACTIVITES DU SYSTEME DE SUBVENTIONS**

Les réalisations consacrant l'état d'avancement de l'atteinte des produits de la Composante pour le semestre sont montrées dans le tableau des réalisations présenté ci-dessous :

<b>Produits de la</b>	<b>Période : Janvier-Juin 2013</b>
-----------------------	------------------------------------

<b>Composante</b>	<b>Prévisions</b>	<b>Réalisations</b>	<b>Remarques</b>
Appui technique PST opérationnel	Validation des menus technologiques	Une première version de six paquets techniques est établie sur lesquels un consensus est trouvé pour permettre la mise en œuvre des 500 premières incitations.	Des paquets technologiques sont établis grâce auxquels des incitations sont mises en œuvre mais qui méritent des mises à jour selon YDROPLAN
	Elaboration dossiers demandes incitations	- Fiche dossier demande incitation établie et validée - 1700 dossiers de demandes de subvention déjà élaborés et validés - 2000 dossiers de demandes de subvention en cours d'élaboration	Parmi les 1700 dossiers de demandes de subvention déjà élaborés, les 500 premières demandes de subventions sont déjà mises en œuvre pour les paquets techniques demandés.
Registres établis	Finalisation révision des critères de sélection des agriculteurs et des fournisseurs	Une proposition de critères a été faite par le Responsable de la Composante. Ces critères ont été pris en compte au moment de la validation des registres	Il n'y a pas encore de séance de travail sur la proposition faite pour arriver à finaliser les critères.
	Finalisation montage registre agriculteurs	2000 autres fiches d'agriculteurs ont été remplies durant le semestre amenant le total à environ 8000 fiches d'agriculteurs en attente d'être saisies dans le SIGI	
	Saisie fiches agriculteurs sur site web MARNDR	La saisie des fiches des agriculteurs sur le site web du MARNDR n'est pas encore réalisée	Cette activité n'est pas encore réalisée à cause que le module agriculteur ne soit pas encore complètement déployé dans le SIGI
	Finalisation montage registre des fournisseurs de biens et services agricoles	30 autres fournisseurs ont pu être identifiés durant le semestre amenant le total à date du 30 juin 2013 à 180 pour un nombre égal de fiches de fournisseurs remplis	La répartition par type de fournisseurs dans les deux régions est ainsi présentée :  - 34 fournisseurs type entreprises et 30 individuels dans le Nord  54 fournisseurs type entreprises et 62 individuels

			dans le Sud
	Saisie fiches fournisseurs sur site web MARNDR	La saisie des fiches des fournisseurs sur le site web du MARNDR n'est pas encore réalisée	Cette activité n'est pas encore réalisée à cause que le module fournisseur n'est pas encore complètement déployé dans le SIGI
	Géo-référencement des parcelles d'incitations	L'acquisition des GPS étant faite au cours du semestre à l'étude, un total de 1448 parcelles dont 1012 dans le Nord et 436 dans le Sud ont pu être géo-référencées.	Cette activité se poursuit jusqu'au géo-référencement de toutes les parcelles d'incitations.
Système informatisé opérationnel	Test version beta (1.0)	Le test du premier livrable correspondant aux modules agriculteurs et fournisseurs de services a eu lieu le 6 juin par la Turbo System.	Jusqu'à la date du 30 juin, on était encore à la poursuite de la phase du test mais de manière individuelle pour pouvoir recueillir le plus de commentaires possibles. Mais tout au cours du semestre, plusieurs réunions de cadrage furent organisées entre la Firme, la BID et les programmes du MARNDR mettant en œuvre des incitations
	Approbation de la version 1.0 du SIGI		
	Test version finale SIGI		
	Assistance a l'exploitation		
	Déploiement SIGI		
	Elaboration et mise en ligne manuel procédures et d'utilisation	Manuel non encore disponible	
	Formation des utilisateurs du SIGI	La formation des utilisateurs du SIGI n'est pas encore réalisée	Une formation a été faite au cours du mois de janvier 2013 pour la formation seulement des deux cadres assurant l'interface entre la Turbo System et le MARNDR/PMDN
L'intermédiaire financier (IF) délivre des coupons	Signature contrat	Contrat signé en mars 2013	
	Analyse technique de compatibilité de	L'équipe de la BNC travaillant sur le dossier a participé à plus de trois réunions avec la Turbo System et le	Un répertoire concernant l'institution financière pour la gestion du flux financier dans

d'incitations	systemes	PMDN pour l'analyse technique de compatibilité des systemes	le cadre du programme d'incitations est en cours d'installation dans le SIGI.
	Versement de fonds d'incitations à l'Intermédiaire financier	Le processus pour le versement de fonds a démarré par l'ouverture en mai 2013 de deux comptes chez l'institution financière, la BNC.	Les deux comptes ouverts, l'un en gourde et l'autre en dollars américains.
Coupons d'incitations délivrés	Mise en œuvre de 2500 incitations	De cet effectif de 2500 incitations - un premier lot de 500 dont 300 dans le Sud et 200 dans le Nord, furent complètement mises en œuvre. Ces 500 incitations ont permis de générer un effectif de 1600 coupons d'incitations (vouchers) qui furent délivrés à 500 agriculteurs pour des montants évalués à <b>4.322.676,15 gourdes</b> dans le Sud et <b>4.712.868,00 gourdes</b> dans le Nord pour acquisition de produits et de services agricoles comme montré dans le tableau de synthèse à l'annexe 1.	Ces 1600 coupons furent délivrés lors d'une cérémonie <sup>(1)</sup> de remise de ces derniers, à raison de 400 dans le Nord et 1200 dans le Sud pour des services de fourniture de plantules, de transport et de trouaison pour la mise en place d'incitations sur des systemes agro-forestiers majoritairement à base de café <sup>(2)</sup> mais aussi de cacao dans le Sud, et dans le Nord des systemes agro forestiers majoritairement à base de cacao <sup>(3)</sup> mais aussi de café, d'igname, d'anacardier, de bois d'œuvre et de fruitiers. La superficie totale emblavée est de 187,5 hectares à raison de 107 ha dans le Sud et 80,5 ha dans le Nord comme présenté dans le tableau à l'annexe 1. Le nombre de plantules mises en terre par espèce, dans le cadre de ces 500 incitations est présenté à l'annexe 2.
		- Un deuxième lot de 1200 incitations à raison de 800 dans le Sud et 400 dans le	Même si à date du 30 juin 2013, la mise en terre pour

		<p>Nord dont la mise en œuvre a débuté au cours du semestre, un nombre de 2985 coupons d'incitations fut déjà mis sous impression par la BNC. Le tableau a l'annexe 3 présente la synthèse pour ce lot de demandes de subventions.</p>	<p>ces 1200 incitations octroyées n'eût pas encore démarré, mais les agriculteurs bénéficiaires commençaient déjà à recevoir des fournisseurs de biens et services agricoles choisis, des plantules pour les paquets techniques sollicités.</p>
--	--	--	---



Participants à la cérémonie de remise de vouchers à Camp Perrin



Photos Remise de vouchers à des agriculteurs à Camp Perrin



Photos Remise de vouchers à des agriculteurs à la Grande Rivière du Nord



Système agro-forestier à base de café à Camp Perrin



Systemes agro-forestiers à base de cacao et d'anacarde à la Grande Rivière du Nord

### III.- PROBLEMES CONSTATES

Au cours de nos visites de terrain et à partir des échanges réalisés avec les bénéficiaires, il a été constaté les problèmes suivants :

- L'accompagnement technique et le suivi de la mise en application des paquets techniques ne sont pas au rendez-vous. Les termes de référence ne sont pas explicites sur la question, à savoir l'obligation pour l'opérateur de zone d'effectuer un suivi approfondi pour s'assurer de l'application adéquate des paquets techniques. Donc, l'assistance technique laisse à désirer,
- Le Programme étant dans sa première expérience avec les fournisseurs, il apparaît clairement un manque de confiance des fournisseurs qui craignent de ne pas pouvoir recevoir leur dû après livraison des biens agricoles. Dans la majorité des cas, pour les premières 300 incitations dans le Sud, on a observé que les arbres de couverture n'ont pas été livrés à temps à cause d'un manque de confiance de la part des fournisseurs qui attendent que les plantules de café soient payées avant toute autre livraison. Or, il aurait été tout au moins souhaitable que la transplantation des plantes de couverture se réalise en même temps que celle des plantules de café,
- Livraison par certains fournisseurs de produits de mauvaise qualité aux agriculteurs,
- Le choix fait par la majorité des agriculteurs bénéficiaires à prioriser la mise en place des incitations sur des parcelles proches de leur résidence, déjà boisées pourtant, au détriment des parcelles éloignées, situées sur les versants les plus dégradés, qui selon toute logique, méritaient d'être priorisées.

### IV.- RECOMMANDATIONS



Sur la base des problèmes constatés, nous croyons utile de faire les recommandations suivantes :

- De négocier avec l'Opérateur de zone, l'HYDROPLAN, en attendant d'autre alternative, pour fournir une assistance technique aux agriculteurs bénéficiaires des subventions pour la mise en place des incitations,
- De chercher à gagner la confiance des fournisseurs dans cette nouvelle approche du MARNDR en conduisant de façon continue une campagne d'information et de sensibilisation adressée à ces derniers,
- De renforcer la capacité des fournisseurs pour la production et livraison des produits de bonne qualité,
- De demander à l'Opérateur de zone d'appuyer les agriculteurs dans le contrôle de qualité des produits avant de les recevoir des fournisseurs,
- De rayer de la liste des fournisseurs agréés, ceux-là qui récidivent dans la livraison de produits de mauvaise qualité,
- De prioriser la mise en place des incitations sur les parcelles situées au niveau des versants dégradés.

**Tableau no 1.- synthèse des 500 demandes de subvention**

Département	Commune	Section communale	Nbre. Agricult.	Nbre. Incitations	Superf. (ha)	Nbre. Paquets techn.	Nbre. Vouchers	Montant (Gdes)
Sud	Camp Perrin	Champlois	220	220	80,0	1	880	3.024.436,45
		Tiby D'Avzac	80	80	27,0	1	320	1.298.239,70
<b>Total Sud</b>			<b>300</b>	<b>300</b>	<b>107</b>	<b>1*</b>	<b>1200</b>	<b>4.322.676,15</b>
Nord	Grande Rivière du Nord	Jolitrou	66	66	26,2	5	34	1.758.337,00
		Cormiers	114	114	47,2	6	228	2.432.210,00
		Gambarde	3	3	1,0	1	6	67.713,00
		Caracol	17	17	6,1	3	132	454.608,00
<b>Total Nord</b>			<b>200</b>	<b>200</b>	<b>80,5</b>	<b>6*</b>	<b>400</b>	<b>4.712.868,00</b>
<b>Grand Total</b>			<b>500</b>	<b>500</b>	<b>187,5</b>		<b>1600</b>	<b>9.035.544,15</b>

\* : Le total de paquets techniques par département correspond au nombre pour la section qui a utilisé le plus de paquets. Pour le Sud ce nombre est 1 et pour le Nord il est 6

**Tableau no 2.- Nombre de plantules mis en terre par espèce d'arbre**

Département	Nombre de plantules par espèce d'arbre									Fertilisant
	Caféier	Cacaoyer	Anacardier	Forestier	Fruitier	Fourrager	Igname	Ananas	Bananier	

Nord	3445	30768	2380	3284	10636	-	92775	3141	12557	200 sacs compost
Sud	69656	5392	-	11776	1107	70145	-	150221	-	
<b>Total</b>	<b>73101</b>	<b>36160</b>	<b>2380</b>	<b>15060</b>	<b>11743</b>	<b>70145</b>	<b>92775</b>	<b>153362</b>	<b>12557</b>	

## Annexe 2- : Etat détaillé des subventions accordées par RESEPAG

### INTRODUCTION

Le Ministère de l'Agriculture, des Ressources Naturelles et du Développement Rural (MARNDR), entend, conformément au cadre général de la politique agricole du Gouvernement haïtien, intensifier les efforts et ajuster les méthodes d'intervention pour améliorer la productivité agricole, augmenter la production agricole et garantir des revenus accrus aux populations rurales. Il cherche particulièrement à développer et à faciliter l'accès des agriculteurs aux services agricoles de proximité afin de faciliter les transferts de technologies et l'adoption de pratiques agricoles durables.

Le MARNDR a démarré cet effort avec l'appui de la Banque Mondiale dans le cadre du Projet RESEPAG 1, notamment dans les départements du Sud et du Sud-est. Il a alors voulu tester de nouvelles manières d'accorder des subventions qui stimulent le développement du marché des biens et des services.

Ainsi, dans le cadre de la mise en œuvre de la Composante 2 du Projet RESEPAG 1 « Amélioration de la gestion des services agricoles locaux » il est envisagé de fournir **conditionnellement** des aides directes (**Incitations**) sous forme de coupons (vouchers) aux Agriculteurs/Agricultrices dans deux zones pilotes du pays : **Thiotte** (Département du Sud-est) et **Plaine des Cayes** (Département du Sud) pour l'adoption de technologies agricoles performantes qui augmentent les rendements et sont respectueuses de l'environnement.

Le présent rapport circonstancié présente les avancées réalisées à date, fait ressortir les extrants et effets obtenus, met en évidence les principales contraintes et formule des recommandations pour des améliorations.

### I.- RAPPELS SUR LE PROJET RESEPAG

Le Ministère de l'Agriculture, des Ressources Naturelles et du Développement Rural (MARNDR) met en œuvre, à travers une Unité d'Exécution (UE), et avec l'appui de la Banque Mondiale, le Projet de Renforcement des Services Publics Agricoles (RESEPAG). Ce projet d'un montant de 5 millions de dollars américains est financé par l'Accord de Don H509-0-HT.

L'objectif de ce projet est de renforcer les capacités institutionnelles pour la création de liens entre les politiques sectorielles élaborées par le Gouvernement et les projets d'investissement sur le terrain, et d'améliorer les services d'appui agricole locaux.

Le projet d'une durée de 4 ans (avril 2010-juin 2014) comporte deux composantes techniques: (i) Renforcement des capacités managériales du MARNDR ; (ii) Amélioration de la gestion des services agricoles locaux.

La deuxième composante, budgétisée pour un montant de 2 millions de dollars américains, vise à octroyer un support financier à des agriculteurs (hommes et femmes) des zones de Thiotte (Département du Sud-est) et plaine des Cayes (communes de Camp-Perrin et des Cayes, Département du Sud), à travers la distribution de vouchers pour l'acquisition sur le marché des biens et services correspondant à un paquet technologique que les producteurs auront eux-mêmes choisis dans le cadre d'un menu établi par le Ministère de l'Agriculture. Le projet est ainsi élaboré selon une logique de subvention de la demande tenant compte des limites du mécanisme de subvention de l'offre (distribution peu efficace, spéculation, distorsions du marché, exclusion du secteur privé). Cette subvention de la demande doit permettre un ciblage plus efficient des bénéficiaires tout en renforçant le réseau privé d'approvisionnement en intrants en augmentant la demande solvable. Les filières ciblées sont le café pour la zone de Thiotte, le maïs et le haricot pour la plaine des Cayes.

## **II.- PRINCIPALES ACTIVITES REALISÉES**

Le RESEPAG 1 qui démarre une phase pilote dans deux zones du pays (Plaines des Cayes incluant les communes de Camp-Perrin et des Cayes et la commune de Thiotte) a connu plusieurs moments forts dont :

- 1) Une phase de sensibilisation qui visait à présenter aux populations bénéficiaires les principaux objectifs et la stratégie du projet,
- 2) Une phase d'enregistrement dont la finalité était de constituer un registre d'agriculteurs et un registre de fournisseurs de biens et de services (au moyen d'une fiche d'enregistrement préparée à cet effet) répondant ainsi au souci de mettre en présence les agents de l'offre et ceux de la demande,
- 3) La troisième phase est l'octroi d'incitations aux agriculteurs/agricultrices remplissant les conditions prévues pour être bénéficiaires du projet.

La mise en œuvre de ces différentes phases est confiée à des consultants individuels (cas de la campagne de sensibilisation et de l'établissement des registres), à deux Opérateurs Prestataires de Services (OPS) appelés encore Opérateurs d'incitations, pour la promotion et l'administration des incitations aux agriculteurs. L'ONG AVSI a été recrutée pour la plaine des Cayes, alors que la firme BECSFAR a été retenue pour la zone de Thiotte. Chacun des OPS a mis en place un dispositif d'intervention permettant le déploiement d'une dizaine d'agronomes vulgarisateurs et des agents de vulgarisation.

Par ailleurs, l'Unité d'Exécution du projet a engagé une institution financière (la Banque Nationale de Crédit) pour concevoir et imprimer les vouchers, et payer les incitations directement aux fournisseurs d'intrants et de services.

Ainsi, plusieurs autres activités ont marqué cette période. Parmi les principales on peut citer :

1. La définition des paquets techniques et choix des opérations à financer
2. Le choix des bénéficiaires et des Fournisseurs de services
3. La constitution des listes de bénéficiaires et leur acheminement à l'entité financière
4. La formation et la sensibilisation des agriculteurs sur les paquets techniques
5. L'impression et la distribution des bons d'incitations (vouchers)
6. Le suivi de l'application des paquets techniques

Dans la plaine des Cayes, l'accompagnement a été fourni à des agriculteurs/agricultrices pour la réalisation de la campagne d'hiver de haricot 2012/2013 (novembre 2012-février 2013), en prenant en charge (via des vouchers émis par la BNC) le labourage des sols, les engrais chimiques, les produits phytosanitaires, pour un montant de 12.000 gourdes par hectare (soit environ 32% du coût total de production) réparties comme suit : 3.600 Gourdes/ha pour les travaux de préparation des sols, 5.400 Gourdes/ha pour l'acquisition de fertilisants chimiques et 3.000 Gourdes/ha pour l'achat de produits phytosanitaires. Les semences n'ont pas été financées par le projet, compte tenu de l'indisponibilité de semences de qualité. Les autres opérations culturales (achat de semences, main d'œuvre pour le semis, le sarclage, l'arrosage, la récolte) ont été prises en charge par l'agriculteur.

Des appuis sont en outre fournis à des agriculteurs et agricultrices pour la campagne de printemps 2013 (mars/avril-juillet/août 2013) de maïs, au cours de laquelle les opérations culturales (labourage des sols, semences et engrais chimiques) sont financées par le RESEPAG. Près de 1.400 agriculteurs en bénéficient pour une superficie de 1.000 hectares. Le montant par hectare se chiffre à 12.500 gourdes.

Dans la zone de Thiotte le projet se donnait pour objectif principal de permettre à 1.500 producteurs de café de recevoir des incitations pour l'application des fertilisants, le contrôle des scolytes, la taille et l'émondage sur les parcelles vétustes et le regarnissage des plantations, à hauteur de 30.280 Gourdes par carreau, soit 23.475 gourdes par hectare. Il s'agit donc de distribuer et d'assurer le suivi de six mille (6000) bons d'incitations aux 1500 producteurs bénéficiaires à travers les différentes localités de la commune de Thiotte.

### **III.- PRODUITS ET EFFETS OBTENUS**

L'ensemble des activités mises en œuvre a permis d'obtenir les principaux produits et effets suivants :

#### **3.1 Les Produits**

- Au moins 6.000 membres des communautés de la plaine des Cayes et de Thiotte sont informés du Registre National d'Agriculteurs (RNA) et ont une meilleure connaissance des objectifs et du mécanisme d'incitations mis en œuvre par le RESEPAG
- Plus de 6.400 agriculteurs inscrits dans le registre (3.400 dans la plaine des Cayes et environ 3.000 dans la zone de Thiotte)
- Des informations sont collectées et permettent aux agriculteurs de formuler leurs demandes de subvention
- 300 fournisseurs de labourage et 15 fournisseurs d'intrants inscrits dans le registre des fournisseurs de la plaine des Cayes
- 16 fournisseurs (dont 2 de services et 12 d'intrants) inscrits dans le registre pour la zone de Thiotte

### Dans la plaine des Cayes

- 1.026 agriculteurs/agricultrices ont reçu 3.078 vouchers totalisant 8.5 millions Gourdes de subvention pour emblaver 710 hectares durant la campagne d'hiver de haricot débutant en novembre 2012
- 1388 agriculteurs ont reçu des incitations (via 4.164 vouchers) pour emblaver 1.000 hectares de maïs durant la campagne de printemps 2013. Environ 12.5 millions Gourdes sont ainsi injectées dans la zone.

### A Thiotte

- ✓ Mille cinq cents (1500) producteurs de café ont signé un contrat pour appliquer le paquet technique proposé,
- ✓ Trois (3) listes totalisant plus de 1350 producteurs (représentant environ 1125 carreaux de terre ou 1450 hectares) soumis à la coordination du projet pour émission de vouchers,
- ✓ Plus de Huit cents (800) vouchers remis aux bénéficiaires pour l'acquisition de fertilisants,
- ✓ Près de 300 vouchers correspondant à la distribution de 2847 sacs de fertilisants chimiques ont été payés pour un montant de 2,847,000 gourdes.
- ✓ Six (6) séances de formation (d'une journée) au profit des 306 producteurs ayant reçu les premiers bons d'incitations ont été réalisées sur la fertilisation.

### **3.2 Les effets**

- La réduction des coûts de production pour les agriculteurs, surtout à une période suivant la rentrée des classes. Ce qui a provoqué, d'après certains bénéficiaires, une diminution de la coupe des arbres et de la vente d'animaux aux mois de septembre/octobre.
- L'économie locale est favorisée en achetant les biens et les services auprès de fournisseurs locaux
- L'augmentation du chiffre d'affaires des fournisseurs
- Une certaine augmentation de rendement du haricot, dans la plupart des cas, de 40 à 60% (en comparaison avec les rendements obtenus l'année dernière), soit de 0.6 à 1 tonne/hectare. Toutefois les rendements obtenus durant la campagne restent



faibles par rapport au potentiel existant, ils sont souvent inférieurs à 1 tonne/hectare. Cette performance relativement faible est à sans doute due à la qualité des semences utilisées par les bénéficiaires et dont le Projet ne connaissait pas la provenance. A rappeler que le principal fournisseur de semences de qualité de la région (l'ONG ORE) n'en disposait pas pour cette campagne.

- L'augmentation de la superficie emblavée en maïs, dans la mesure où cette culture a connu une certaine régression durant ces dernières années.
- Un accroissement du rendement du maïs pour bon nombre d'agriculteurs. En effet, les données collectées sur un échantillon de 40 parcelles révèlent que les agriculteurs obtiennent dans la plupart des cas de 1.8 à 2.5 tonnes à l'hectare, dépassant ainsi le rendement moyen du maïs qui est estimé à 1.2 tonnes à l'hectare dans la plaine des Cayes.
- Les effets multiplicateurs du RESEPAG 1, se traduisant déjà par la mise en œuvre d'autres projets adoptant la stratégie de subvention de la demande tout en tenant compte des leçons de l'expérience. Il s'agit des Projet de Mitigation des Désastres Naturels (PMDN) sous financement de la BID, Projet de Transfert de Technologies aux Agriculteurs du nord et du nord-est (PTTA) sous financement de la BID et du GAFSP, Projet de Sécurité Alimentaire en Haïti (SECAL) sous financement de l'AFD et de l'Union Européenne, Projet d'Appui à la Valorisation du potentiel agricole du Nord (AVANSE) appelé encore Feed the Future sous financement de l'USAID. Il est aussi important de noter qu'il a été initié des réunions de concertation rassemblant des parties prenantes des projets du MARNDR qui mettent en œuvre le mécanisme d'incitations agricoles basé sur le système de vouchers.

#### **IV.- PRINCIPALES DIFFICULTES RENCONTREES**

Le projet a dû faire face à plusieurs difficultés ;

- Le manque, voire l'absence de fournisseurs de semences de qualité obligeant le projet à ne pas financer cette opération, si cruciale pour la production. Il y a donc lieu pour le MARNDR de mettre rapidement en œuvre des actions pouvant assurer une meilleure disponibilité de semences et le contrôle de leur qualité.
- La disponibilité parfois limitée des fertilisants dans les zones d'intervention (en quantité et en qualité) pour pouvoir faire les applications dans les délais et suivant

les doses recommandées. Cette situation est en grande partie liée au dispositif de subventionnement des fertilisants mis en œuvre par le MARNDR (Subvention du différentiel entre le prix d'importation réel et le prix d'importation fixé par l'Etat). Les retards de paiement des subventions rendent les importateurs réticents à approvisionner correctement le marché.

- La faible capacité de trésorerie des fournisseurs d'intrants pour pouvoir disposer de stocks suffisants capables de satisfaire la demande des agriculteurs
- Le manque de respect par les agriculteurs bénéficiaires du paquet technique prôné par le projet ; ceci est non seulement dû à certains retards dans l'émission des vouchers mais aussi au manque d'accompagnement et de suivi de l'OPS sur le terrain. Cette situation a sans doute limité les effets positifs de la subvention sur la productivité agricole.
- Un manque de suivi des actions des acteurs (agriculteurs, fournisseurs) pour bien identifier les dérives et prendre les sanctions nécessaires.
- Le mauvais état des voies de communication dans la zone de Thiotte rendant difficile le suivi technique des interventions.

## **V.- CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS**

Le projet RESEPAG avance à grands pas dans la mise en œuvre du système de subvention de la demande qui vise à favoriser l'adoption de technologies agricoles améliorées en jouant sur le levier financier. Dans les deux zones pilotes du RESEPAG, les agriculteurs ont reçu des incitations et en sont très satisfaits surtout en se référant à la possibilité de tout un chacun de bénéficier du projet sans avoir à entreprendre des démarches particulières. A quoi s'ajoute la possibilité pour le secteur privé de développer la filière de distribution des intrants. En ce sens, l'approche novatrice qui est en train d'être testée augure de bonnes perspectives pour l'octroi de subventions et d'accompagnement technique de la production agricole dans le pays. Cependant, il faut reconnaître que sur le plan technique, la réflexion doit se poursuivre pour permettre à cette subvention d'augmenter la production agricole pour laquelle elle est accordée. Il importe alors de :

- Travailler au renforcement de la filière semence, en mettant rapidement en œuvre des actions pouvant assurer une meilleure disponibilité de semences et le contrôle de leur qualité.

- Revoir la stratégie de subvention des fertilisants pour que celle-ci soit en adéquation avec les ressources effectivement disponibles et axée sur un véritable partenariat public-privé
- Etudier la possibilité de renforcer les capacités de trésorerie des fournisseurs d'intrants pour qu'ils puissent rendre disponibles les produits dont les agriculteurs ont besoin. Le MARNDR pourrait alors jouer le rôle de facilitateur auprès d'institutions financières.
- Assurer une meilleure répartition des techniciens sur le terrain, notamment dans la plaine des Cayes (les affecter en fonction des zones en attribuant à chacun un groupe d'agriculteurs), pour pouvoir fournir un accompagnement de proximité aux agriculteurs bénéficiaires.
- Mieux anticiper les actions pour pouvoir respecter les délais tout en tenant compte du calendrier agricole de la zone ; ce qui devrait permettre aux agriculteurs de faire l'acquisition des intrants et des services au moment opportun. Il importe donc de débiter les démarches au minimum trois (3) mois avant la date de réalisation de l'opération agricole.
- Améliorer le service fourni par la BNC pour raccourcir les délais d'impression et de distribution des vouchers
- Porter les fournisseurs à utiliser les services de paiement jugés plus rapides de la BNC (ouverture de compte bancaire, mobile banking)
- Rendre opérationnel le SIGI (Système Informatisé de Gestion des Incitations) qui devrait permettre de diminuer la durée des principales étapes du processus d'incitations
- Effectuer des suivis et de contrôle réguliers des principales étapes du mécanisme d'incitations pour éviter les irrégularités

Ces recommandations devraient permettre d'améliorer les prochaines interventions du RESEPAG 1, notamment :

- Les appuis à la réalisation de deux (2) autres campagnes de production (haricot d'hiver 2013, maïs de printemps 2014) dans la plaine des Cayes
- La poursuite de la distribution des vouchers et le suivi des appuis à la filière café dans la zone de Thiotte
- La recherche de nouveaux fonds pour étendre les incitations à de nouveaux agriculteurs, à d'autres filières et à d'autres zones du pays.

## **Annexe 3- : Etat détaillé des subventions accordées par SECAL**

### **INTRODUCTION**

Au démarrage du projet et sous l'égide du Ministre de l'Agriculture, une réunion s'est tenue pour harmoniser les interventions d'appui à la production agricole dans le Département du Sud. En conclusion il a été décidé que l'approche, déjà en cours des incitations à la production des graines alimentaires par le projet RESEPAG, serait adoptée d'emblée par le projet SECAL qui s'engagerait à compléter les actions du premier projet, particulièrement sur le système d'irrigation Davezac desservant la 1ère section de Camp-Perrin et certaines sections de la commune des Cayes.

La planification initiale a dû être modifiée pour inclure comme bénéficiaires de la première campagne du projet, les agriculteurs enregistrés par le RESEPAG, en particulier sur deux habitations du système, La martinière et Chantilly.

### **I.- MISE EN OEUVRE DES INCITATIONS**

Afin de répondre rapidement aux besoins en intrants d'une campagne très avancée, ORE a dû identifier des fournisseurs ayant des stocks disponibles et acceptant de les livrer à crédit (sans remises de bons) grâce à la mise en place d'un système de contrôle leur fournissant la liste des bénéficiaires à satisfaire, liste comprenant les volumes à livrer.

La pression pour l'accès aux semences recommandées par l'itinéraire technique a été forte et le fournisseur unique de cette première campagne a pu s'approvisionner rapidement et en assurer la distribution à temps.

C'est aussi le même fournisseur qui a assuré le service des engrais. Il s'agit du Comité des Usagers du système Davezac, CDU, qui traditionnellement offre ce service aux usagers du système.

Les services de labourage ont été assurés par 21 opérateurs., propriétaires de charrue à traction animale.

### **II.- CAMPAGNE DE PRINTEMPS 2013**

Le démarrage en mars, s'est fait à une date tardive de la campagne de Printemps et de nombreux agriculteurs avaient déjà exécuté le semis de leurs champs. Une fois obtenue la liste des agriculteurs enregistrés par le RESEPAG, ORE a procédé à la vérification des informations fournies, particulièrement la superficie des parcelles déclarées. Cette étape est effectivement très importante car elle est déterminante pour l'estimation du montant à accorder aux incitations, calculées sur la base de la superficie à planter.

Cette vérification permettait aussi de géoreférencier les parcelles éligibles afin d'avoir une adresse unique pour chaque parcelle impliquée dans le projet et de pouvoir localiser sur une carte régionale les zones touchées par le programme.

La liste des agriculteurs approuvés est transmise à la coordination du projet au bureau de la Direction Départementale Agricole du SUD (DDAS). Le suivi avec la Banque Nationale de Credit, BNC, est assuré par la Coordination qui nous transmet les 'vouchers' à livrer aux bénéficiaires. Ces bons doivent nous être retournés par le fournisseur de service une fois le service exécuté. Ces bons sont alors validés par la signature de l'opérateur qui les acheminera à son tour à la coordination pour la validation finale qui habilitera le fournisseur à recevoir le paiement de ses services.

En vue de faciliter le processus et le paiement rapide, la coordination du projet a mis en place un système qui permet aux fournisseurs d'ouvrir un compte d'épargne à la BNC sur lequel le montant de leurs prestations est versé directement une fois les bons validés sont livrés par la coordination.

Cette initiative apporte une amélioration du processus pour le fournisseur en lui évitant de nombreux déplacements en vain à la banque.

### **III.- CAMPAGNE D'ETE 2013**

#### Enregistrement des agriculteurs et des organisations

Durant ce premier trimestre, la deuxième campagne d'Eté a aussi été lancée avec l'inscription d'agriculteurs sur les trois systèmes d'irrigation ciblés par le projet, Davezac (communes de Camp-Perrin), Moreau (communes de Torbeck et des Cayes) et Dubeuil (commune de Chantal). La date de cette campagne, fixée à l'origine au mois d'aout, a été avancée à la demande des agriculteurs qui ne veulent pas rater la campagne d'hiver de haricot (octobre-novembre).

L'enregistrement effectué sur les deux nouveaux systèmes s'est fait à travers des organisations de producteurs, mixtes et des associations spécifiquement de femmes. Le total d'agriculteurs enregistrés est de 748 pour 437 hectares. Le détail par système est présenté dans le tableau suivant :

#### *Informations synthétiques de la campagne d'Ete 2013*

<b>Campagne Ete 2013</b>	
<b>Résumé de l'enregistrement</b>	<b>Estimations des Incitations - Gdes</b>

Système	Bénéficiaires	Hectares	Ha / bénéf.	Labourage	Semences	Engrais	Total
Davezac	332	183	0.55	659,700	219,900	1,319,400	2,199,000
Moreau	222	135	0.61	485700	161900	971400	1,619,000
Dubreuil	194	119	0.62	429600	143200	859200	1,432,000
<b>Total</b>	<b>748</b>	<b>438</b>	<b>Moy: 0.59</b>	<b>1,575,000</b>	<b>525,000</b>	<b>3,150,000</b>	<b>5,250,000</b>

Les prévisions sont de 200 ha sur Davezac et 150 ha respectivement pour Moreau et Dubreuil pour attendre les objectifs de 500 ha du projet.

La liste des bénéficiaires a été établie par système d'irrigation pour faciliter le suivi des étapes. Elle seront transmises a la coordination pour le suivi avec la BNC pour l'émission des vouchers. Tous les parcelles ont été vérifiées et les coordonnées GPS sont en cours de finalisation.

#### **IV.- CONTRAINTES ET PROPOSITIONS DE SOLUTION**

Une révision du chronogramme d'activités sera proposée au deuxième trimestre pour mieux planifier un calendrier des activités qui n'ont pas pu être adressées selon la planification initiale.

L'adoption du système de voucher demande une augmentation des activités de suivi technique et administratif. Les informations requises pour le suivi du programme d'incitations doivent être totalement véridiques et l'approche encore en rodage crée beaucoup de confusion au niveau des producteurs et fournisseurs.

Une proposition de solution est de renforcer l'équipe de terrain en nombre et aussi en temps de prestation des cadres techniques ; et l'administration pour la gestion des données, aussi bien au niveau de la programmation informatique que celui de la saisie des données.

## Annexe 4 - Etat détaillé des subventions accordées par PTTA

### INTRODUCTION

Le présent rapport rend compte des principales réalisations physiques et financières du PTTA (Projet de Transfert de Technologies aux Agriculteurs du nord et du nord-est) pour le premier semestre 2013 (Janvier à Juin 2013). Ces réalisations sont présentées au point 2, par composante et par produit.

### I.- RAPPELS SUR LE PROJET

Le Ministère de l'Agriculture, des Ressources Naturelles et du Développement Rural (MARNDR) met en œuvre, avec l'appui financier du Programme Mondial d'Agriculture et de Sécurité Alimentaire (GAFSP) et de la Banque Interaméricaine de Développement (BID), un projet de transfert de technologie en faveur des agriculteurs du nord et du nord-est d'Haïti (opération HA-L1059). Ce projet d'un montant de 40 millions de dollars américains est financé par l'Accord de Don 2562/GR-HA, sur une durée de 5 ans (Octobre 2011-Octobre 2016).

L'objectif de développement de ce projet est de contribuer à une amélioration durable des revenus agricoles et de la sécurité alimentaire dans la Région Nord. Cet objectif sera atteint à travers les résultats suivants :

- Les agriculteurs bénéficiaires ont reçu des bons et ont adopté des technologies améliorées et durables
- Evaluation faite du rôle du secteur public sur le marché des semences et des intrants
- Laboratoire pour le contrôle de la qualité des semences établi et fonctionnel
- Capital humain du SNS renforcé
- Procédures en place pour le contrôle de la qualité des semences
- Politique et stratégie nationales pour le secteur des semences approuvées

Le projet comporte deux composantes majeures: (i) Promotion de l'adoption d'une technologie agricole améliorée et durable ; (ii) Renforcement du Service National Semencier.

**Dans le cadre de la composante 1** il est prévu d'octroyer des incitations (appuis financiers directs) à 30.000 agriculteurs par le biais de coupons (vouchers). Ceux-ci leur permettront d'acquérir auprès de fournisseurs agréés les biens et services agricoles nécessaires pour

l'adoption de paquets techniques. Ce système de subvention implique la création d'un registre d'agriculteurs, ainsi qu'un registre de fournisseurs d'intrants et de services agricoles.

**Les appuis de la Composante 2** comprendront l'évaluation du rôle du secteur public dans la fourniture d'intrants, l'élaboration d'un document de politique pour le secteur des semences, la construction et l'équipement d'un laboratoire pour le contrôle de la qualité des semences, la formation professionnelle dans le domaine semencier.

## **II.- REALISATIONS PHYSIQUES ET FINANCIERES**

Les réalisations physiques du PTTA et les dépenses effectuées pour la période Janvier-Juin 2013 sont présentées ci-après:



Composante	Produit	Réalisations physiques du deuxième semestre 2012	Dépenses (US\$)
<b>Adoption de technologies agricoles améliorées</b>	1. Agriculteurs ayant reçu des bons pour les technologies agricoles promues	Recrutement de trois (3) Opérateurs Prestataires de services, deux pour les blocs 1 et 2 du département du Nord et un pour le bloc 3 du Nord-est. Deux contrats signés, notamment le Consortium CA17/Agroconsult et le Consortium AVSI/SIKSE	
		Ordre et Avance de démarrage donnés à deux OPS	
		Equipe de 2 OPS mobilisée sur le terrain	
		Méthodologie sélection des sections communales de démarrage affinée	
		Sections communales de démarrage sélectionnées	
		Contrat signé avec Intermédiaire Financier	
		Etat des lieux des DDA et BAC réalisé	
<b>Renforcement du Service National Semencier</b>	2. Evaluation du rôle du secteur public sur le marché des intrants	1 Consultants recruté, Signature du contrat en cours	
	3. Laboratoire de contrôle de qualité des semences établi et fonctionnel	Ingénieur recruté pour la préparation du cahier des charges et la supervision des travaux de construction. Contrat en signature	
	4. Personnel du SNS renforcé	Personnel à former en cours d'identification. Recherche d'informations sur les centres de formation spécialisés dans le domaine.	
	5. Manuel de procédure élaboré	Consultant recruté, contrat signé. Un draft du manuel est déjà soumis.	